

■ **M. Malherbe**, à Chavornay, entreprise générale d'électricité, en faillite (FOSC du 22.11.2001, p. 9203). La procédure de faillite étant clôturée, la raison est radiée d'office, conformément à l'art. 66, 1er al. ORC.

Journal no 584 du 17.01.2003
(00826886 / CH-550.0.016.544-5)